



Publié le 23/12/2024 ID : 031-213101876-20241218-2024_124							
EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE de FONSORBES Département de la Haute-Garonne – Arrondissement de Muret – Canton de Plaisance du Touch L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit décembre, à 18 h 30, le Conseil Municipal de la commune de Fonsorbes s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mme SIMÉON Françoise, Maire.							
Présents : Mmes BEAUFORT, BRUN, GOSSELIN, LACOSTE, LE PRIOL, MARNAC, ROUER, SIMÉON et STEMER MM. BAË, BATAILLE, BONNET, BRIANTAIS, CANILLO, FÉDOU, GAUTHIER, JÉRÔME, LERAT, LORRAIN, LOUZON, MAILHÉ, MONROZIER, PILET, RIVIER et SÉVERAC	Séance du 18 décembre 2024 Acte n° 2024-124						
Absent(s) représenté(s) : Mme BOBO a donné procuration à M. PILET Mme CALVO a donné procuration à Mme GOSSELIN Mme RIPOLL a donné procuration à Mme LE PRIOL Mme VALENTI a donné procuration à Mme BRUN Mme VITET a donné procuration à M. BATAILLE Mme VOISIN a donné procuration à Mme LACOSTE M. BARBA a donné procuration à M. SÉVERAC M. FRANCHINA a donné procuration à M. CANILLO	Nombre de Conseillers : <table><tr><td>en exercice :</td><td>33</td></tr><tr><td>présents :</td><td>25</td></tr></table>	en exercice :	33	présents :	25		
en exercice :	33						
présents :	25						
Absent(s) : /	<table><tr><td>procurations :</td><td>8</td></tr><tr><td>absents :</td><td>0</td></tr><tr><td>votants :</td><td>33</td></tr></table>	procurations :	8	absents :	0	votants :	33
procurations :	8						
absents :	0						
votants :	33						
Secrétaire de séance : Mme BEAUFORT Magali	Date de la convocation : 11 décembre 2024						
Thème : 7.1 – DÉCISIONS BUDGÉTAIRES							
Objet : Décision Modificative n° 2 pour l'année 2024 – budget principal "Commune"							

M. RIVIER Pascal, Adjoint délégué aux finances, expose au Conseil Municipal qu'il conviendrait de réaliser des ajustements et des rajouts de crédit sur le budget principal "Commune".

Concernant la section de fonctionnement, cette décision modificative consiste à :

- rajouter 40 800 € de crédits pour le paiement des indemnités suite au concours pour les salles de Bidot,
- rajouter 10 500 € de crédits pour l'attribution de compensation,
- rajouter 267 400 € de crédits pour la provision concernant le litige sur le GAZ, qui nous oppose à EDF,
- rajouter un montant total de 309 610 € de recettes supplémentaires sur les autres contributions directes, la DSC, le FPIC, la DSU, la DNP et les autres produits divers de gestion courante

Enfin, l'équilibre de la section de fonctionnement est réalisé par une diminution de 9 090 € des crédits pour la participation aux organismes de regroupement.

Concernant la section d'investissement, cette décision modificative consiste à l'équilibrage de dépenses en plus :

- autres matériel et outillage d'incendie et de défense civile pour 5 000 €,
- matériel informatique scolaire pour 10 000 €,
- matériel de téléphonie pour 2 000 €,
- autres immobilisations corporelles pour 150 000 €,

Enfin, L'équilibre de la section d'investissement est réalisé par une diminution de 167 000 € des crédits pour les bâtiments administratifs.

COMMUNE DE FONSORBES	DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL du 18 décembre 2024 - acte n° 2024-124 - page 2/3
Thème :	7.1 - DÉCISIONS BUDGÉTAIRES
Objet :	Décision Modificative n° 2 pour l'année 2024 - budget principal "Commune"

Section de fonctionnement

Objet	Dépenses	Recettes
62878/011 - Remboursement de frais à des tiers	40 800 €	
739211/014 - Attribution de compensation	10 500 €	
6561/65 - Participations aux organismes de regroupement	- 9 090 €	
6815/68 - Provisions pour risques et charges de fonctionnement	267 400 €	
73118/731 - Autres contributions directes		58 635 €
73212/73 - Dotation de Solidarité Communautaire		9 033 €
732221/73 - FPIC		177 408 €
741123/74 - Dotation de Solidarité Urbaine		24 309 €
741127/74 - Dotation Nationale de Péréquation		12 225 €
75888/75 - Autres produits divers de gestion courante		28 000 €
TOTAL	309 610 €	309 610 €

Section d'investissement

Objet	Dépenses	Recettes
21311/21/94 - Bâtiments administratifs	- 167 000 €	
21568/21 - Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	5 000 €	
21831/21 - Matériel informatique scolaire	10 000 €	
2185/21 - Matériel de téléphonie	2 000 €	
2188/21 - Autres immobilisations corporelles	150 000 €	
TOTAL	- €	- €

Entendu l'exposé du Rapporteur, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Membres présents et représentés :

VOTE	Pour :	33
	Contre :	0
	Abstention :	0
	Ne participent pas au vote :	0

ARTICLE 1 : approuve la Décision Modificative n° 2 pour l'année 2024 du Budget Principal "Commune" telle que présentée ci-dessus.

ARTICLE 2 : dit que la présente délibération sera télétransmise à la Préfecture de Haute-Garonne pour contrôle de légalité.

COMMUNE DE FONSORBES	DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL du 18 décembre 2024 - acte n° 2024-124 - page 3/3
Thème :	7.1 - DÉCISIONS BUDGÉTAIRES
Objet :	Décision Modificative n° 2 pour l'année 2024 - budget principal "Commune"

ARTICLE 3 : dit que la présente délibération fera l'objet d'une publication sur le site Internet de la collectivité durant deux mois.

ARTICLE 4 : dit que la présente délibération fera l'objet d'une insertion dans le tableau répertoriant la liste des délibérations du Conseil Municipal du 18 décembre 2024.

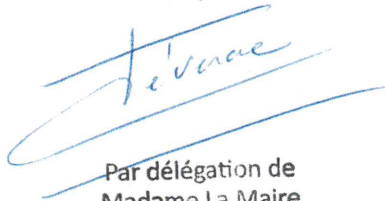
ARTICLE 5 : dit que la présente délibération sera exécutoire à compter de sa télétransmission au représentant de l'État dans le Département et de sa publication sur le site Internet de la collectivité.

ARTICLE 6 : dit que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site Internet de la collectivité. Ce recours peut être effectué par le Téléservice Télérecours Citoyens www.telerecours.fr.

Mme la Maire et ses Adjoints sont autorisés à prendre toutes mesures nécessaires en vue de l'exécution de la présente délibération.

Madame la Maire
SIMÉON Françoise

La Secrétaire de Séance
BEAUFORT Magali



Par délégation de
Madame La Maire
Le 1^{er} Adjoint
Philippe SEVERAC



Tableau répertoriant la liste des délibérations du Conseil Municipal du 18 décembre 2024 publié sur le site Internet de la collectivité le **23 DEC. 2024**